

NOTE D'ORIENTATIONS

sur la question éducative dans les quartiers de la politique de la ville

Adoptée au Bureau du 13 septembre 2012

La question scolaire fait l'objet d'intérêts et d'interventions multiples. Elle est au cœur de l'actualité car porteuse des espoirs des élèves et de leurs familles, révélatrice des difficultés du système éducatif devant le traitement de l'échec scolaire mais aussi de l'investissement reconnu des personnels et de la volonté d'engagement des collectivités territoriales.

Après le vote de la loi sur la cohésion sociale en 2005 et la mise en place des dispositifs de réussite éducative, les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), le pilotage des actions éducatives et l'ancrage de ces actions dans les territoires de la politique de la Ville, voire au-delà, devient objet d'étude.

Le débat sur la place des différents acteurs, leur rôle mais surtout leur coopération et la mise en cohérence de leurs actions (dans le contexte d'une implication plus fortement suggérée de l'Éducation Nationale lors de la prolongation des CUCS expérimentaux en 2011) participe d'une volonté commune de contribuer à la promotion de la réussite éducative.

Les travaux menés par le CNV, en particulier le groupe de travail dédié à ce sujet, coprésidé par **Catherine ARENOU**, maire de Chanteloup-les-Vignes et **Régis METZGER**, représentant du SNUIPP-FSU, s'inscrivent dans la continuité des préconisations opératoires de l'avis de 2007 :

- l'assouplissement des procédures pour mieux prendre en compte les circonstances locales et donner la priorité à la prise en charge rapide d'un nombre significatif de jeunes
- le rappel des priorités de la politique de réussite éducative dans l'attribution de moyens qui doivent dépasser ceux nécessaires aux difficultés scolaires et s'étendre aux problèmes de santé et aux difficultés familiales et sociales

En 2012, le CNV a souhaité développer sa mission d'observation qui lui est propre à travers l'observation sur le terrain de la mise en œuvre partagée des actions éducatives sur les territoires de la politique de la Ville et leur volonté d'impliquer, d'intégrer tous les acteurs (institutions, usagers, associations, collectivités territoriales, personnels,...). Il ne s'agit pas de porter des jugements de valeur mais de mesurer à l'aune spécifique des réalités de chaque territoire observé, l'efficacité des actions et d'envisager leur possible mutualisation, leur « transférabilité » supposant la validation par les acteurs concernés.

Les travaux du CNV sont axés sur trois thèmes d'étude, avec déplacements sur sites :

- **la parentalité**, le soutien aux parents, leur valorisation, leur intégration et leur nécessaire implication au service de parcours scolaires et d'insertion réussis. (Lyon La Duchère-Vénissieux- Vaulx-en-Velin en mars 2012).
- **le "raccrochage scolaire"**, joli mot qui indique que si l'on s'intéresse aux décrocheurs c'est pour les raccrocher, les réinscrire positivement dans les parcours scolaires et d'insertion. (Toulouse en juin 2012).
- **les dispositifs d'accueil de la petite enfance** et leur contribution à une scolarité réussie.

Le CNV a pu mesurer à l'occasion de ses visites de terrain l'inventivité et le fort ancrage dans les territoires des nombreux acteurs rencontrés.

De ces déplacements se dégagent déjà quelques premières orientations de fond qui feront l'objet d'un avis du CNV en fin d'année 2012.

I Concernant la parentalité :

L'observation a porté sur la question suivante : comment les parents sont associés aux politiques publiques d'éducation pour prévenir l'échec scolaire et les exclusions sociales ?

Il s'agissait :

- d'observer les actions qui se mènent autour de la parentalité, pour affirmer la légitimité des parents à participer aux processus éducatifs qu'ils soient menés en école, en collège ou en lycée
- de voir comment les parents sont associés, acteurs, facteurs de réussite scolaire, Quels accompagnements existent pour les parents et particulièrement pour ceux en situation difficile dans les territoires de la politique de la ville.
- de faire préciser le Rôle de chacun des intervenants : parents, professionnels, bénévoles qu'ils soient dans les établissements scolaires (des enseignants, des CPE, des chefs d'établissements, des service de santé, le service social en faveur des élèves), dans d'autres administrations (CAF, Juridiction pour mineurs et juges des affaires familiales, PJJ...) et services (Aide sociale à l'enfance...) ou employés par les collectivités territoriales, le conseil régional, le conseil général, une municipalité, un centre social ou agissant auprès d'associations ou collectifs.

Les premières préconisations sont celles-ci :

A/ Les parents acteurs de la réussite scolaire

Les parents en souffrance sociale et/ou avec l'école sont dits "démissionnaires" mais ils sont bien trop souvent stigmatisés voire "démissionnés" au lieu d'être accompagnés.

B/ L'aide à la parentalité

- à l'Education Nationale
 - Pour l'Inspection d'académie du Rhône
 - Dans les établissements scolaires : informer accompagner, écouter, valoriser les parents
- dans les quartiers de la politique de la ville
 - Les contrats éducatifs locaux
 - Le point d'accueil et d'écoute pour les jeunes et leurs parents PAEPJ
 - Les ateliers « coup de pouce »

C/ L'articulation des dispositifs

Maillage plutôt qu'empilement ; comment les professionnels travaillent ensemble ?; quels liens entre personnels de l'Education Nationale et partenaires associatifs (des centres sociaux..), délégués du préfet et responsables d'établissements..

Enjeux de la visibilité des dispositifs, la connaissance des partenaires entre eux et des bénéficiaires, l'ouverture de l'école sur le quartier, les moyens de lutter pour une mixité sociale et scolaire par une "dé-ghettoisation" de l'intérieur.

- la coopération entre les professionnels
- les relations de l'Education Nationale avec les autres partenaires

D/ Un travail de longue haleine

- Nécessité de la durée nécessaire pluri-annualité des programmes pour stabiliser les équipes et garantir les moyens
- Pas de « transférabilité », mais des propositions d'améliorations de maillage, de concertation et de mutualisation des moyens
- importance de l'évaluation

E/ Des lieux et des locaux adaptés.

- des lieux "d'émancipation"
 - a) Le lieu écoute parents de Schoelcher
 - b) le point d'accueil et d'écoute de Vaulx en Velin

- c) la maquette du lycée de Vénissieux
 - des architectures « signifiantes »
 - a) Collège Victor Schoelcher
 - b) Lycée Robert Doisneaux
 - Une école au cœur des cités et des projets d'urbanisme
 - a) A la Duchère : ouvrir les portes, ancrer le collège au plateau
 - b) Aux Minguettes : un lycée lien urbain
 - c) Sur le territoire Vaudais : le lycée comme réponse sociale

II Concernant la lutte contre le décrochage scolaire

L'observation du CNV dans la ville de Toulouse a été double :

- la visite de l'événement "un ECLAIR dans la ville " dédié aux élèves des écoles et collèges ECLAIR (écoles, collèges, lycées, ambition, innovation, réussite) qui y présentent au grand public ainsi qu'à leurs camarades leurs productions culturelles, artistiques, scientifiques et littéraires. Cet événement est co-organisé par la ville de Toulouse et la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale.
- la présentation par les acteurs locaux des dispositifs de lutte contre les ruptures scolaires centrés sur la prévention, la remédiation et l'évaluation des réussites. Un atelier spécifique a été consacré à la mise en œuvre du "raccrochage scolaire" au collège de Bellefontaine, dans le quartier du Mirail.

Avec des premiers éléments pertinents suivants à retenir :

- la réflexion menée sur la complémentarité des acteurs, la définition de règles communément admises pour éviter l'accumulation d'actions et un fonctionnement permettant un suivi effectif qui s'inscrit dans la fongibilité des structures (cellules de veille, équipes de veilles,...). La définition d'une méthode de travail partagée axée sur la capacité opérationnelle, la rapidité d'intervention et l'acceptation réciproque des cultures institutionnelles.
- la rédaction d'une charte de déontologie, la formalisation d'un protocole d'entrée et de sortie.
- la formulation collective de réponses aux problèmes rencontrés comme la création du dispositif parenthèse (plateau technique mobile), la mobilisation de la boîte à outils offerte par le DRE, la plate-forme départementale contre le décrochage scolaire.
- la création d'un dispositif de réussite interne (DRI) au collège Bellefontaine qui reste inscrit dans l'objectif de valider le socle commun de connaissances et de compétences.
- l'analyse des difficultés comme l'existence d'un délai de "carence" entre le moment de la sortie du système éducatif et la prise en charge par un dispositif d'insertion et d'orientation, les adolescents "injoignables", l'orientation par défaut, le lien entre cellule de veille et plate-forme de décrochage.
- la collaboration avec des chercheurs universitaires concernant l'accompagnement des adultes du DRI et l'analyse de pratiques professionnelles.

Il a été remarquable de voir comment l'ensemble des acteurs s'inscrit dans un projet cohérent destiné à faire passer, selon les mots de l'un d'entre eux, les jeunes collégiens en difficultés de l'attitude de vengeance scolaire à celle de revanche scolaire pour sortir du rejet de l'institution scolaire au profit de l'appropriation des possibilités de réinsertion offertes.

oOo

Le Conseil national des villes, instance consultative et d'orientation pour le développement des territoires en politique de la ville, est ouvert à toute saisine ministérielle pour parfaire ses travaux et répondre le mieux possible aux attentes du nouveau gouvernement.

Composition du groupe de travail « Education et Territoires »

Co-présidents : Catherine Arenou, Régis Metzger. Animé par Christian Soclet.

Monique Aquilina, Frédéric Bourthoumieu, Saïd Darwane, Denis Demersseman, Christiane Laroche, Florent Montillot, Marie-Laure Phinera-Horth.